

Après les indépendants, la néo-assurance Wemind lorgne sur les entreprises

La startup Wemind, qui est notamment à l'origine d'une mutuelle santé à destination des indépendant·e·s, s'ouvre progressivement aux entreprises. Pas question, pour autant, de délaissier les freelances pour lesquels la néo-assurance et sa co-fondatrice, Hind Elidrissi, s'engagent. Fonds de solidarité et stabilisation des tarifs en témoignent.

Temps de lecture : minute

20 avril 2021

Wemind prend du galon. La néo-assurance, fondée en 2017, entend élargir sa cible pour ne plus s'adresser qu'aux seul·e·s indépendant·e·s. Les entreprises sont dans sa ligne de mire, alors qu'elle entame également un travail de fond visant à optimiser le service rendu à ses utilisateur·rice·s. À l'occasion d'un point d'étape, ce mardi 20 avril 2021, la startup a mis en avant la stabilité des cotisations alors qu'elle s'est mobilisée depuis un an pour accompagner les freelances dans le cadre de la crise du Covid-19. Elle avait ainsi mis sur pied son propre fonds de solidarité dès le mois de mai 2020, alors que celui de l'État avait temporairement choisi d'exclure les indépendant·e·s entre juillet et octobre.

Les indépendants au cœur de l'activité

S'adresser aux entreprises, en gardant sa spécificité vis-à-vis des indépendant·e·s. C'est, somme toute, l'équilibre nouveau sur lequel repose Wemind. La néo-assurance santé, qui ne dispose pas elle-même

d'un agrément mais de partenaires assureurs – avec un modèle équivalent à celui de Luko dans l'assurance habitation, par exemple –, mise sur une *"transparence plus forte"* que chez les acteurs historiques du secteur. *"Les cotisations sont réparties de manière équitable entre les membres, souligne auprès de Maddyness Hind Elidrissi, co-fondatrice et directrice générale de Wemind. Notre algorithme est juste, ce qui permet d'offrir aux membres une gestion stable de leurs finances dans la durée."* Depuis près de quatre ans, la startup commercialise une offre généraliste qui comprend mutuelle, maintien de revenus, responsabilité civile professionnelle et comité d'entreprise. Elle affirme s'être attachée à accélérer le traitement des demandes de remboursement. *"Notre service aux indépendants est, toutes proportions gardées, l'équivalent de celui rendu par Alan aux entreprises"*, avance ainsi Hind Elidrissi.

La proposition de Wemind est aussi à trouver au-delà de ses produits. L'entreprise fait état d'un fort engagement : tous les ans, au regard de ses résultats financiers, elle procède à des dons à des initiatives soutenant les droits des indépendant·e·s, l'inclusion sociale ou la protection de l'environnement. *"Tout cela se fait avec l'argent qui reste après que l'on ait investi ce qui devait l'être dans l'entreprise"*, explique Hind Elidrissi, affirmant appuyer des associations telles que Tirelires d'avenir – qui verse, entre autres, une aide financière aux jeunes en situation de rupture familiale. C'est cette fibre engagée qui l'a conduite à lancer un fonds de solidarité spécifique aux indépendant·e·s en mai 2020 quand, au sortir du premier confinement, le gouvernement a retiré cette catégorie de professionnel·le·s du dispositif étatique. *"Wemind a financé une partie de l'initiative, qui a aussi été abondée par les dons de nombreux freelances"*, détaille la dirigeante, qui note que *"la quasi-totalité des 200 000 euros ont été reversés à des indépendants en difficulté et le reste à des œuvres"*.



À lire aussi

Le fonds de solidarité pourrait marquer un virage dans la protection des indépendants

Aligner les services et les combats

La néo-assurance, qui a observé dans ce cadre que "*les femmes osaient moins demander que les hommes*", dit s'être montrée conciliante en actant de très nombreux reports de cotisation sur l'ensemble de la période "*pour que personne ne soit sans mutuelle*". Cette année, alors qu'elle a - au même titre que tous les assureurs - contribué à la taxe Covid mise en place par le gouvernement afin de compenser une partie du déficit de la Sécurité sociale en période de crise, Wemind a décidé d'"*absorber le choc*" en stabilisant les tarifs de ses offres santé et responsabilité civile professionnelle... voire en abaissant ceux de sa prévoyance. En pleine refonte de son parcours utilisateur·rice·s, la startup table aussi sur la multiplication des partenariats pour proposer de nouveaux services. Sont ainsi intégrés ou disponibles à des tarifs préférentiels : Rubypayeur (gestion des impayés) ; Cautioneo, (accès au logement) et Freelance Stack (bons plans en matière d'outils). Un

programme de mentorat destiné aux personnes qui débutent et supervisé par des indépendant·e·s disposant de plus de trois ans d'expérience professionnelle est, par ailleurs, sur les rails.

Engagée, Hind Elidrissi l'est également sur le front syndical. Elle a créé Indépendants.co début 2020, avec pour ambition de doter ces professionnel·le·s d'une instance permettant d'être *"dans l'action face à des décisions législatives"*. C'est lorsqu'elle constate les *"reculs intégrés dans la Loi d'orientation des mobilités"* à la fin 2019 que l'entrepreneuse franchit le Rubicon. *"Le texte débouchait sur un impact négatif sur l'activité des indépendants. Je me suis aperçue que même si l'on pouvait répondre à certains besoins avec une entreprise, cette dernière ne peut agir qu'en proposant des produits. Il fallait une structure tierce pour résoudre d'autres problèmes"*, estime celle qui est à la fois à la tête d'une startup de 13 salarié·e·s et d'un néo-syndicat revendiquant 7 000 adhérent·e·s. Hind Elidrissi affirme que son action est *"bien perçue"* par la communauté. *"Il y a, dans tous les cas, un véritable alignement entre les services de Wemind et les combats d'Indépendants.co."*

Article écrit par Arthur Le Denn